

Une 1^{ère} année de mandat... sous le signe de la crise qui dure !

En mars 2020, les quercitains désignaient leurs élus municipaux dans un contexte marqué par une forte **abstention** (près de 52%, donnant à la Majorité actuelle 983 votes qui représentent moins de 28% du nombre de personnes inscrites sur les Listes électorales) **et le début d'une pandémie** dont nous mesurons toujours les conséquences dans notre quotidien. **Un an... et la crise risque de durer**, d'évoluer sous diverses formes et d'en révéler d'autres : crises sociale, économique, climatique, démocratique... **La transition vers un nouveau modèle fondé sur le vivant et sur les solidarités demeure plus que jamais indispensable.** Nous en sommes désormais tous convaincus.

Pourtant, rien ne change. Au Quesnoy, c'est encore le monde d'avant ! Marie-Sophie Lesne est déjà rentrée de plein pied en campagne pour les Régionales de juin prochain et fait de la communication politique en justifiant l'installation d'une canopée sur la Grand Place comme mesure écologique ou encore en aménageant 3 bureaux de permanence à Lowendal comme futur Centre Social... sans projet social !

Précisément, l'écologie ne consiste pas à peindre en vert. L'écologie est une solution globale, c'est bâtir collectivement et sans artifice une société solidaire, humaine, respectueuse des ressources naturelles.

Madame la Maire et sa Majorité municipale déroulent leur programme de campagne, sans se soucier le moins du monde de la situation des Quercitains. Par exemple, nous attendons toujours que soit réalisée l'analyse des besoins sociaux de la population, pourtant obligatoire durant la 1^{ère} année de mandat... la réalité de la situation serait-elle difficile à admettre, les 5 années de Politique de la Ville ont-elles donné réellement des résultats pour les 1 600 personnes concernées ? Le besoin de services pour accompagner la précarité constatée des plus fragiles, n'est pas prise en compte dans sa juste mesure...

La vie démocratique est en berne, marginalisant plus encore les élus minoritaires que nous sommes certes, mais tout aussi légitimes que nos collègues du Conseil. Nous sommes pourtant légitimement, comme bien d'autres acteurs locaux, des partenaires à associer pour construire et mettre en œuvre un projet au service de tous. **Ce qui compte, dès maintenant**, alors que la pandémie nous éloigne les uns des autres et que les inégalités sont de plus en plus criantes, **c'est de tenter de relever le défi d'une sortie de crise, ensemble, pour et avec les Quercitains.**

A l'heure où nous distribuons, des mesures de confinement s'imposent de nouveau à tous pour quelques semaines. Face à cette situation qui s'installe désormais dans le quotidien de chacun, **nous demandons à nouveau, comme il y a un an, la mise en place d'une vraie cellule de pilotage et de suivi Covid19 au niveau communal**, associant naturellement, et à minima, l'ensemble des élus représentants les groupes politiques municipaux, ainsi que tous les partenaires concernés localement par la gestion de crise. Cette situation si particulière réclame en effet de se serrer les coudes et d'associer les bonnes volontés, avec comme objectif commun, de répondre au mieux aux véritables urgences.

Nous souhaitons en notre qualité d'élus, attirer votre attention sur des signaux d'alerte qui devraient vous interpeller sur le bon sens des choix politiques faits pour Le Quesnoy et ses habitants, compte tenu de l'urgence sanitaire, notamment lors du vote du dernier budget, comme depuis quelques années ...

Bonne lecture ! et prenez soin de vous...

Vos élus du groupe

Agir avec vous pour Le Quesnoy

Freddy Dolphin,
Elisabeth Gruson,
Jérôme Colpin.



I. BUDGET PRIMITIF 2021, ON MET EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE CAMPAGNE... SANS TENIR COMPTE DE LA SITUATION DE CRISE !

Dans un long monologue dont elle a l'habitude, Madame la Maire a vanté la rigueur qui caractérise ce budget, insistant sur l'excellente gestion de la Commune contrairement à ce qui prévalait, selon elle, durant les mandats de ses prédécesseurs. Investissements, embellissements, rationalisation, économies d'énergie, développement durable... autant de vocabulaire qui va de pair avec **un budget bâti sur des chiffres et des quêtes de subventions et un discours fleuve où le mot habitant était curieusement absent !** Heureusement que sont évoquées les plantations d'arbres, la réalisation de 5 jardins familiaux... et aussi la grande concertation prévue pour faire partager la valorisation touristique de la ville !

L'attractivité de la ville, de son commerce, c'est ce qui importe aux yeux de Madame la Maire... qui peut être contre ? Seulement force est de constater que **la baisse de la population se confirme** à nouveau (en dessous des 5 000 habitants) ainsi que son vieillissement. Cette tendance ne semble pas la préoccuper (impact sur les commerces et les écoles ?), au contraire c'est une opportunité pour bénéficier selon elle de fonds financiers... !

Le Budget 2021 ne prend nullement la mesure, ni ne prépare ou n'innove : quid de la jeunesse, des logements passoires à réhabiliter, de l'intergénérationnel, du service de proximité, des actions d'accompagnement des familles...

La solidarité renforcée, le soutien aux plus vulnérables, la transition écologique comme réponse à la crise ne sont nullement les priorités de ce budget ! Quelques « mesurées », des réponses limitées au cadre de vie et aux aménagements routiers, tout cela dénote un manque consternant de vision...

C'est pourquoi, **nous avons voté contre ce budget !**

Projet d'installation de 5 ombrières permettant l'accrochage de plantes grimpantes.
Coût par îlot : 14000€ soit un total de 70 000€. ! (presque 3 fois le montant alloué cette année au CCAS).



*Nous avons fait part de nos réserves sur ce projet par courrier. Nous préférons de loin l'entretien et les nouvelles plantations sur nos remparts qui sont nos vrais espaces de nature au cœur de ville – Nous avons approuvé l'achat d'arbres dans le cadre de l'Opération régionale « 1 million d'arbres en Hauts de France » pour lutter contre le réchauffement climatique - coût : 39 275€.
Nous réitérons notre soutien au développement de jardins familiaux.*

II. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Malgré les engagements pris par Madame la Maire en juillet 2020, **les subventions aux associations relèvent toujours de discussions à huis clos entre quelques élus de la Majorité municipale** : aucune information donnée sur les montants attribués, à la hausse pour certains, à la baisse pour d'autres, rien sur les bilans des années précédentes, ni sur la mise à disposition de locaux, de matériels ou encore de moyens humains.

Retrouvez sur notre site les montants attribués aux associations lors de la séance du Conseil municipal du 20 février 2021. (www.agiravecvouspourlequesnoy.fr - rubrique 'A la une')

Nous nous sommes abstenus lors du vote, nous regrettons le manque d'information et de transparence. Il n'existe d'ailleurs pas de commission « vie associative » comme nous l'avions suggérée, au sein de laquelle nous pourrions travailler ensemble, avec les Associations, sur l'émergence d'un vrai projet autour de la vie associative et garantir ainsi l'intérêt général et la liberté de chacun..., par exemple autour d'une Charte des Engagements Réciproques comme la Majorité municipale s'est engagée à le faire lors de la Campagne électorale dans le cadre du Pacte pour la Transition.

III. LE TOIT DE L'ÉGLISE VA ENFIN ÊTRE REFAIT... MAIS À QUEL PRIX !

Le dossier, déjà ancien, a été examiné lors des Conseils des 6 et 20 février 2021. **Nous avons manifesté notre désaccord sur le plan de financements.** Nous considérons qu'on ne peut pas affirmer aujourd'hui qu'il est le plus avantageux pour les finances de la Commune. Madame la Maire nous fait part de son incompréhension, voire de notre manque de pragmatisme...

Cela mérite un rappel des faits :

- Juin 2017, une souscription est lancée avec la Fondation du patrimoine, pour pallier aux difficultés pour trouver des subventions pour les travaux qui s'annoncent importants. Les moyens récoltés, sont insuffisants et une nouvelle mobilisation des acteurs locaux, avec appel aux dons, est engagée fin 2019.
- Parallèlement, Madame la Maire entame une démarche visant le classement du Bâtiment aux Monuments historiques, ce dont elle fait part en Conseil municipal en mars 2019. Le classement permet d'obtenir, entre autres, des aides pour effectuer des travaux, ... mais imposent des contraintes.
- Nous émettons alors l'idée, puisqu'il faut changer la toiture, de réfléchir à un mode de chauffage solaire qui permettrait à terme de diminuer les coûts de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie. Nous réitérons cette demande en commission environnement/transition écologique de juillet 2020 et suggérons de contacter le Parc naturel régional Avesnois ; celui-ci a mis en place un service gratuit, « le cadastre solaire » qui donne la possibilité d'étudier la faisabilité de l'énergie solaire d'un point de vue technique et de rentabilité. Il s'agit d'utiliser la pente non visible de la toiture, celle par chance exposée versant Sud-Sud Est. Ce qui pourrait permettre de trouver un accord avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) puisqu'il en existe bien un pour les paraboles non visibles sur le toit de l'Hôtel de ville et qu'il a été autorisé la pose de panneaux photovoltaïques sur celui du nouveau Lycée pourtant à quelques mètres des remparts.



Qu'avons-nous fait d'autre que tenter de réduire le coût pour le contribuable quercitain, d'une rénovation pour laquelle nous sommes tous d'accord ? D'autres communes en Avesnois le font. Pour l'église de Landrecies, il est démontré qu'au regard de l'ensoleillement constaté, la commune peut espérer récolter 78 000€ de revenus sur 20 ans (revente d'électricité au tarif conventionné), ce qui pourrait rentabiliser son investissement au bout de 3 ans, sous réserve des subventions obtenues. Dans le cas du Quesnoy, en la raccordant à plusieurs compteurs (Eglise, Mairie...), la centrale photovoltaïque aurait permis de réduire d'autant la facture énergétique de la commune -> l'argent gagné, c'est celui qu'on ne dépense pas... ou plus !

Madame la Maire a commis une erreur de gestion en s'opposant à cette pré-étude gratuite sur les impacts financiers à terme. Affirmer de manière péremptoire que le seul plan de financement possible était lié à une inscription à l'Inventaire des Monuments historiques, est faux dans la mesure où,

✓ cela engendre d'autres frais, ne serait-ce que les frais d'étude pour justifier de cette inscription à l'Inventaire du Patrimoine (98000€ inscrit dans le BP 2021 incluant en partie l'assistance à maîtrise d'ouvrage) ; la rénovation et l'entretien d'un bâtiment classé ont toujours un coût plus élevé (+ 10 à 20%),

✓ les autres solutions possibles n'ont pas été étudiées. Madame La Maire nous a indiqué avoir fait une étude « orale » ... ?? une démarche consistant à demander à l'ABF si la pose de panneaux photovoltaïques est autorisée sans indiquer plus de précision ni de condition d'installation, n'est pas sérieuse... et les réponses de l'ABF à nos propres interrogations démontrent que le dialogue était ouvert.

Faire preuve de pragmatisme aurait consisté à étudier tous les financements possibles, pas uniquement ceux qu'on pense maîtriser pour cause de cumul de mandats (c'est la Région qui instruit les demandes d'inscription à l'Inventaire du patrimoine...), **mais aussi ceux liés à l'énergie renouvelable et bons pour le climat.** Nul besoin d'avoir la main verte pour le faire, il suffit d'être un peu écologiste au fond... et pragmatique !

Retrouvez sur notre site www.agiravecvouspourlequesnoy.fr les réponses de l'ABF, « elles ne sont pas aussi catégoriques qu'on veut bien nous le laisser entendre... »



IV. ZOOM SUR LE PROJET DU QUARTIER DE LA GARE...

Pourquoi la Commune n'a pas fait valoir en janvier 2018 son droit de préemption sur un terrain de 3 300 m² contigu à la friche CAFNOR (vendu 5 000 €), chemin des Croix, alors que ce secteur est présenté comme à fort enjeu urbain pour les prochaines années ?

Il est au regard de son classement au PLUI, constructible et destiné à accueillir des maisons individuelles dans la projection sur le devenir de ce quartier, voulue par la Majorité municipale et présentée au Conseil fin 2020. Nous nous interrogeons pourtant sur ce choix d'aménagement privilégiant le pavillonnaire.



Ici aussi nous relevons un manque de prospective sur la manière dont nous aurons à habiter dans la commune dans les 10 à 15 prochaines années au regard des évolutions et attentes des populations, notamment des plus jeunes ménages, des personnes vieillissantes, de la nécessaire gestion contrainte des surfaces constructibles, de la recherche d'habitat partagé, plus inclusif, de la présence de services de proximité, tant publics que des commerces...

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes 3 conseillers municipaux d'une Liste divers Gauche et citoyenne, élus au 1^{er} tour lors du scrutin municipal de mars 2020, avec un taux de participation de 48,84%. Notre Liste « Agir avec vous pour Le Quesnoy » a obtenu 396 votes qui représentent 23,06% des suffrages exprimés.

Notre rôle désormais est d'agir pour tous les quercitains, dans une minorité qui se veut constructive, capable de s'investir sur tous les sujets d'intérêt général, dans le respect des pluralités de points de vue, avec le souci de faire valoir nos propres analyses menées avec réflexion, exigences et priorités.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

Retrouvez sur notre site www.agiravecvouspourlequesnoy.fr – Rubrique « on vous le dit », notre point de vue sur la genèse de la Candidature du Quesnoy au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et notre étonnement sur le dernier rebondissement à propos de ce dossier.

Retrouvez également l'ensemble de nos courriers et nos questionnements.